

SÉANCE DU 29 JUIN 2015

DELIBERATION N° DEL038-15

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20150629-DEL038-15-DE
Date de télétransmission : 15/07/2015
Date de réception préfecture : 15/07/2015

L'an deux mille quinze, le 29 juin à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 23 juin 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, J. PAVAN, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND en date du 23/06/15)
M. BAH Rahim (Pouvoir à S. CUSSIGH en date du 29/06/15)
M. MORIN Georges (Pouvoir à P. VERRI en date du 26/06/15)
M. PERRIER Yves (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 29/06/15)
M. SERGENT Claude (Pouvoir à P. BERTHOLLET en date du 29/06/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Yann BOUCLIER

M. Daniel FINAZZO a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Comptes de gestion 2014 (budget principal et budget eau).

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les comptes 2014 de la commune.

Le Trésorier Principal de Saint-Martin-d'Hères présente son compte de gestion relatif à l'année 2014 :

1) Budget Ville

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses :	7 916 956,92 €
Recettes :	8 973 144,04 €
Excédent de l'exercice 2014 :	1 056 187,12 €
Excédent de clôture 2014 :	1 345 147,41 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	3 785 168,90 €
Recettes :	4 865 613,12 €
Excédent de l'exercice 2014 :	1 080 444,22 €
Excédent de clôture 2014 :	365 307,52 €

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 22 voix pour et 5 contre.

2) Budget Eau

La section d'exploitation se présente comme suit :

Dépenses :	792 487,12 €
Recettes :	125 091,57 €
Déficit de l'exercice 2014 :	667 395,55 €
Excédent de clôture 2014 :	98 077,70 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	100 973,84 €
Recettes :	27 014,12 €
Déficit de l'exercice 2014 :	73 959,72 €
Excédent de clôture 2014 :	194 795,51 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le compte de gestion 2014 du budget ville,
- d'approuver le compte de gestion 2014 du budget eau.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée par 22 voix pour et 5 contre.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 29 juin 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI